

L'imaginaire de la paix café 13 juin 2013

Les mutations¹ du XXIème ?

Le XXIème siècle se trouve devant l'exigence de laisser à ses enfants un monde habitable. La peur de la catastrophe saura-t-elle contenir les désirs de puissance source des conflits ? Une judiciarisation croissante des échanges internationaux peut-elle en désamorcer la violence ? L'imaginaire de la paix ne doit-il pas être enchâssé dans un nouveau paradigme ?

I) les enjeux des nouvelles technologies

a) Avec les nouvelles technologies, la rapidité des échanges permet d'envisager une réactivité instantanée des individus branchés. Les préoccupations environnementales deviennent des enjeux fondamentaux pour faire face à des catastrophes sans précédent² annoncées

J M Valentin insiste sur la nouvelle considération du caractère fini des ressources : la raréfaction des matières premières, de l'eau, les événements climatiques posent le problème du développement durable sur une planète limitée. L'armée américaine semble se préparer à ces nouvelles sources de conflits. Peut-on envisager que l'esprit de coopération prenne le pas sur le parti de la guerre ?

Ces quarante dernières années, les romanciers et les cinéastes ont approfondi le lien entre politique, guerre et nature, en identifiant son caractère central pour l'évolution des sociétés contemporaines. Cette culture, déjà ancienne, de la mise en scène et en récit de la crise socio environnementale et des effets stratégiques qui en découlent, est une dimension fondamentale de la façon dont les Américains travaillent à se représenter cette crise si radicale de leur modèle de « vivre ensemble », fondé jusqu'à présent sur l'idée du caractère « infini » des ressources et de l'usage qui pouvait en être fait, tant en termes de production de puissance que de construction et de pérennisation du quotidien.

Cette crise est aussi comprise par les responsables politiques et par les stratèges américains comme imposant la nécessité de repenser et de renouveler les bases, matérielles, sociétales, culturelles, immatérielles, de la puissance US. La redécouverte du caractère fini du monde ne remet en rien en question chez les responsables stratégiques américains l'idée que les États-Unis doivent et peuvent maintenir leur statut de première puissance mondiale et, sinon leur dominance, du moins leur prééminence stratégique.

L'adaptation à ce « nouveau monde » a lieu par le choc permanent, en particulier causé par les accidents industriels à l'échelle semi-continentale, comme celui de Deepwater-Horizon dans le golfe du Mexique, et par la multiplication et l'intensification des événements climatiques extrêmes,

¹ Il faut envisager aussi une mutation de la guerre qui devient par exemple une sorte de chasse à l'homme avec les drones

² "Jp Dupuy **Oui, notre monde va droit à la catastrophe**, j'en ai l'intime conviction. Le chemin sur lequel s'avance l'humanité est suicidaire. Je parle de « la » catastrophe au singulier, non pour désigner un événement unique, mais un système de discontinuités, de franchissements de seuils critiques, de ruptures, de changements structurels radicaux qui s'alimenteront les uns les autres, pour frapper de plein fouet, avec une violence inouïe, les générations montantes

La tragédie japonaise (Fukushima) a ceci de fascinant qu'elle mêle inextricablement trois types de catastrophes que l'analyse traditionnelle distingue soigneusement : la catastrophe naturelle, la catastrophe industrielle et technologique, la catastrophe morale. Ou encore le tsunami, Tchernobyl et Hiroshima

prolifération des tornades, sécheresses continentales, inondations géantes, qui mettent en danger la vie et les structures du quotidien des Américains, mais aussi leur capacité à s'assurer et ainsi à se « garantir » du futur. Ce processus a d'autant plus de difficultés à s'imposer que la société américaine demeure encore largement tournée vers le consumérisme dont les dynamiques ne sont pas celles du développement durable et qu'elle est organisée, en termes infrastructurels et économiques, selon des modalités qui, pour l'instant, approfondissent la crise socio environnementale, même si d'autres tendances commencent à émerger et à être promues.

Pourtant, les armées et l'ensemble de l'appareil de sécurité nationale ont décidé d'entamer leur acculturation au développement durable, afin de s'adapter aux nouvelles conditions que les évolutions géochimiques, biologiques et sociétales, imposent à l'échelle de la planète. Cette « conversion » de la Défense et de la Sécurité nationale au développement durable interroge l'avenir : ce mouvement préfigure-t-il l'avènement de nouveaux types de conflits, ou traduit-il l'émergence d'un possible renouvellement du contrat entre l'humanité et sa « Terre Patrie' » ? Il n'est pas encore réellement possible de savoir si le principe de coopération entre les hommes et les générations à venir, inhérent au développement durable, ou la compétition généralisée pour les ressources, l'emportera. Mais le simple fait que ces questionnements soient en train d'émerger au cœur d'un appareil d'État comme la Défense et la sécurité nationale américaines peut, paradoxalement rendre prudemment optimiste. La guerre n'est pas nécessairement la seule option. La stratégie peut aussi aboutir à la coopération.

Jean-Michel Valentin, Guerre et nature, l'Amérique se prépare à la guerre du climat, Épilogue, Prisma

1. Edgar Morin avec Anne-Brigitte Kern, Terre-Patrie, Le Seuil, Paris,

b) Peut-on envisager les nouvelles conduites de guerres à venir

Certes, le temps seul dira ce qui est vraiment révolutionnaire dans les mutations technologiques en cours et surtout dans les conclusions qui en seront tirées par les armées et les États. Comme les révolutions politiques, il peut s'agir d'un bouleversement qui prendra plusieurs décennies ou qui se produira dans les dix à vingt ans prochains. L'apparition des armes nucléaires a été très brève, mais la modification des rôles respectifs de la cavalerie et de l'infanterie sur le champ de bataille a pris plusieurs siècles. Mais si l'on ignore le temps qu'il faudra pour transformer l'art de la guerre, on peut d'ores et déjà faire quelques paris. Le premier c'est que des progrès considérables seront faits dans la coordination des forces, la puissance de projection, les capacités d'observation et la surveillance de l'espace, tandis que des décisions de plus en plus complexes seront confiées au niveau opérationnel. Le deuxième porte sur le "brouillard de la guerre", qui va demeurer aussi longtemps que la guerre elle-même, parce qu'elle est une activité humaine, condamnée comme telle à sa part de brouillard. Celui-ci se contente de se déplacer au fur et à mesure que les technologies utilisées dans les combats progressent. Les stratégies qui reposent trop exclusivement sur la rationalité, la transparence et la certitude sont tout simplement dangereuses. Le troisième pari est inspiré par l'histoire : des pays en position dominante peuvent perdre rapidement leur avance. Pour un conflit de grande ampleur qui se produirait en 2020, les États-Unis peuvent se trouver dans la situation inconfortable de rejouer une version modernisée de la guerre du Golfe avec un adversaire qui aura commencé la modernisation de son armée à la fin de ce siècle et acheté sur étagères les armes les plus modernes. C'est un peu le pari que fait aujourd'hui la Chine. Il paraît aujourd'hui trop ambitieux pour être réaliste, mais si la croissance des investissements militaires se poursuit en Chine au rythme actuel, la conclusion peut être différente dans vingt ans. Le quatrième pari concerne les adversaires potentiels de développement sensiblement moins important et leur capacité à trouver des réponses inédites aux prouesses technologiques des pays occidentaux : l'attaque surprise, qui a été la grande peur de la guerre froide, peut encore à l'avenir prendre des formes d'une extrême violence. Aux frappes précises avec effets collatéraux réduits peuvent en effet répondre la destruction massive ou tout simplement des stratégies classiques, que l'Occident n'apprend plus dans les écoles militaires parce qu'elles sont tenues pour dépassées. Enfin, la dimension sociologique et morale a toujours été un élément

important des combats. Nos sociétés fin de siècle, et les armées qui en sont le reflet, témoignent, après deux guerres mondiales et une longue guerre froide, d'une véritable répugnance à se battre, qui pourrait conduire au redoutable paradoxe de champs de bataille de plus en plus déserts, et de civils de plus en plus exposés : les cieux aux pilotes et aux missiles de croisière, et la terre à la barbarie.

Delpech. *La guerre parfaite*. In: Espaces Temps, 71-73, 1999. De la guerre. Un objet pour les sciences sociales.

II la mobilisation du droit pour consolider la paix

a) Le rôle pédagogique des grands procès - spectacle

Les grands procès sont des «monuments didactiques», selon la formule de Mark Osiel. Ils visent à dire la barbarie à une société, à rappeler les normes fondamentales, à signifier le nouvel ordre national et international. La sentence n'est, d'une certaine manière, qu'accessoire : face à l'épouvante des crimes, aucun châtement n'est à la hauteur de la tragédie. Ces grands procès ne valent donc que par leur efficacité pédagogique. C'est leur seule valeur. Critiquer les tribunaux internationaux sous prétexte qu'ils sont une justice spectacle, c'est faire fausse route, puisque cette justice a justement pour fonction d'être un spectacle. Comme le dit l'adage anglais, «Justice must not only be done, but seen to be done». La question qui se pose dès lors est de connaître la nature de ce spectacle et d'en mesurer l'efficacité. Là encore, il est nécessaire d'affiner les indicateurs. Cette justice spectacle se joue sur plusieurs scènes simultanément. Il faut donc segmenter les différents publics pour en apprécier l'efficacité. Il y a les sociétés les premières concernées, celles à qui ce théâtre de la vérité et du châtement est destiné en premier. C'est, en théorie, le public cible, comme les populations de l'ex-Yougoslavie, du Rwanda, de la Sierra Leone, du Soudan, de l'Ouganda... Puis, il y a le public mondial. Pour parler comme le procureur de la CPI, les deux publics sont clients de la justice internationale, mais leurs attentes, leur réaction, leur perception sont radicalement différentes. Aucun des deux publics n'est homogène. Toute la difficulté pour la justice internationale est de tenir un discours qui soit recevable par toutes les parties, en particulier auprès du public cible : les victimes, les forces de polices, l'armée, les milices... Le cas du TPIY est riche d'enseignements. Quoi qu'en dise son mandat, son rôle, du moins, lorsque les atrocités continuaient à être commises dans l'ex-Yougoslavie, était de calmer la mauvaise conscience de l'opinion occidentale. Les concepteurs du TPIY lui avaient assigné une mission basée sur une logique de triangulation. Cette logique fonctionne selon le principe de la boule de billard : le joueur vise une première boule afin d'atteindre celle qui s'avère être son véritable objectif. En l'espèce, le TPIY avait mandat de s'adresser aux populations de l'ex-Yougoslavie, mais son public cible se trouvait en occident, du moins du temps que la guerre faisait rage.

Mesurer l'impact des politiques de châtement et de pardon : plaidoyer pour l'évaluation de la justice transitionnelle
P Hazan

b) Anticiper sur les risques à venir

La juriste Mireille Delmas-Marty s'intéresse au processus d'universalisation du droit pour contenir les risques de deshumanisation liés à la globalisation (exclusions sociales, menaces contre l'environnement, persistance des crimes internationaux, asservissement créés par les nouvelles technologies). Ainsi le droit est confronté à un changement de paradigme : les repères sont dans l'imaginaire de l'avenir non dans les monuments du passé. Comment faire entrer l'avenir dans le champ juridique et ordonner la pluralité avec cet esprit pionnier ?

Nul ne sait si les monuments aux morts seront un jour remplacés par des monuments aux générations futures, mais on observe déjà que la représentation traditionnelle du droit, identifiée à l'État et conjugué au présent, ne rend pas compte de la mondialisation actuelle

caractérisée non seulement par l'extension du champ juridique dans l'espace mais aussi par une dilatation des effets dans le temps.

Que les risques soient imputables à la nature, à la technique ou aux comportements humains, ils marquent le passage d'une communauté nationale construite essentiellement sur l'histoire à une communauté mondiale qui se projette vers l'avenir. Prenant conscience de son destin commun, une telle communauté se nourrit non seulement de la mémoire mais aussi de l'anticipation.

Les processus d'anticipation sont nés de concepts dynamisés par l'utilisation d'adjectifs qui introduisent l'avenir (générations « futures ») et la durée (paix et développement « durables »). Le lien est d'ailleurs explicite dans le Préambule de la Charte instituant les Nations unies, qui appelle à « préserver les générations futures du fléau de la guerre », comme dans celui du statut de Rome, motivant la création de la CPI par référence aux « intérêts des générations présentes et futures ». Si de telles expressions sont apparues en droit international, c'est qu'on attend désormais du droit qu'il contribue à préserver un monde habitable.

L'actualité le rappelle à sa manière, brutale et tragique face aux massacres (notamment en Libye puis en Syrie) et aux catastrophes (comme celle de Fukushima au Japon), et face à l'accélération des innovations technologiques, l'anticipation deviendrait prioritaire. Qu'on la nomme « responsabilité de protéger », ou « principe de précaution », elle sollicite les « forces imaginantes du droit » afin de concevoir un futur possible. Un futur proche - imaginer une paix durable -, ou plus lointain - inventer un développement durable.

Mireille Delmas-Marty, résister responsabiliser anticiper, seuil2013p165

III nouveau paradigme pour interpréter la paix et la guerre

a) Dans un monde imparfait en finir avec la légitimité infaillible des guerres saintes au profit de l'incertitude des guerres justes.

À l'ère où les guerres de territoires ou de puissance sont délégitimées, toutes les guerres au moins en Occident se veulent « justes » parce que visant l'établissement ou le rétablissement d'une morale liée aux droits de l'homme. Mais la différence s'impose entre une guerre juste garantie par le droit international relevant d'une certitude absolue ; et une guerre juste selon une conviction aléatoire, donc liée à une décision politique.

Vouloir placer la guerre sous le droit, c'est postuler que la situation exceptionnelle peut être elle-même légalisée, donc qu'ici la décision peut être abritée sous une certitude. La certitude de notre interprétation des droits de l'homme, rappelle la croyance religieuse d'autrefois. La guerre légale d'aujourd'hui est une nouvelle guerre sainte : elle ne se remet pas en cause, elle est sûre d'elle-même. Tandis que la guerre juste, guerre politique, accepte d'avance la remise en cause, parce qu'elle provient d'une décision, laquelle entretient toujours un certain arbitraire. La différence entre les nouvelles guerres saintes et les nouvelles guerres justes sépare la certitude du droit enté sur une morale infaillible, et l'incertitude de la décision politique comme interprétation de la morale et prise de risque à son service.

Nous assistons ainsi à un double phénomène, qui laisse voir à la fois les espoirs profonds de la modernité tardive, et la nature fallacieuse de ces espoirs, à la lumière de leurs conséquences.

La modernité tardive voudrait abolir la guerre. Interdisant autant que possible la guerre particulière, elle favorise le développement des violences dé-symbolisées, et habite désormais un monde anomique. Comme dans bien d'autres domaines, elle se voit démantelée par les formes « au marché noir » des expressions humaines qu'elle avait refusé de canaliser pour ne

pas en même temps les légitimer. Mais en même temps qu'elle veut abolir la guerre, elle se donne un idéal sacro-saint : les droits de l'homme. Et recrée donc une guerre sainte qui ne s'avoue pas.

Je crois que nous ne pouvons ni espérer la fin des guerres, ni accepter le retour de la guerre sainte. Nous pouvons déployer des idéaux à la vérité incertaine, et accepter le risque de la guerre juste.

Chantal Delsol, *Nouvelles guerres justes, nouvelles guerres saintes*, International Review of Sociology, n°3, vol. 19, p.549-559.

b) Changement de paradigme pour un monde en commun paisible

Au XXIème on découvre qu'on n'a qu'une terre aux ressources limitées soumise au climat. Pour répondre à ce défi on doit faire l'inventaire de ce qui a été pensé. La légitimation de tous les discours, et particulièrement du discours scientifique, passe par les institutions qui ont leur propre mode de production des vérités en fonction de leurs instruments. Cette étude empirique montre la relative faiblesse de l'Europe qui s'était tenue pour la dépositaire du progrès. Maintenant dans un jeu de force généralisé on doit déterminer à la table des négociations ce à quoi on tient pour établir une terre habitable pour tous. Le caractère institué de la vérité ne débouche pas sur le relativisme mais remet en question tout fondamentalisme qui fait passer pour la Vérité ce qui n'est qu'une vision de circonstance .

Selon la tradition la paix consiste à retrouver la tranquillité de l'ordre : L'ordre renvoie à l'ordre de la nature voulue par Dieu . Aujourd'hui son substitut est l'ordre scientifique de la nature.

Que se passe-t-il quand l'ordre est un accord, issu d'une construction, lié à une nature incertaine ? Le rapport de la paix à la guerre change de sens. La paix n'est plus la restauration de l'ordre, elle est issue d'une négociation, créée, instituée à partir de désaccords fondamentaux

1) Un monde commun lié à la nature, une et intangible, n'est plus d'actualité

Il existait bien sûr des cultures avec leurs multiples arbitraires, mais du moins n'y avait-il qu'une seule nature avec ses lois nécessaires. Par conséquent, les conflits entre humains, aussi loin qu'ils pouvaient mener, restaient limitées aux représentations, aux idées, aux images, que les diverses cultures pouvaient se faire d'une nature biophysique unique. S'il y avait des désaccords, des différends, des conflits violents, tout se passait à l'intérieur des cerveaux humains, dans leur cinéma cérébral, sans jamais engager le monde, sa réalité matérielle, sa cosmologie, son ontologie laquelle, par construction -non ! Justement par nature-demeurait intangible.

L'ancien monde tenu pour commun est garanti par la raison scientifique

Nous sommes peut-être divisés par nos passions, mais la raison du moins nous réunit. Il y a bien des façons d'élever des enfants, mais il n'y a qu'une seule embryogenèse. Lorsque nous nous disputons, il suffit par conséquent d'augmenter la part d'objectivité scientifique, d'efficacité technique et de rentabilité économique, et nous aurons bientôt cessé de nous disputer -ou du moins pourrions-nous clairement faire la part des choses en distinguant le discours sur les valeurs et l'exposé portant sur les faits.

L'impérialisme ethnocentrique occidental

Bien évidemment, on se doutait un peu que ce monde, au singulier, celui de la Science, de la Technique, du Marché, de la Démocratie, de l'Humanité, des Droits de l'homme, de l'humain en somme, avait le défaut d'être quelque peu ethnocentrique, voire même impérialiste. L'unification se faisait de façon un peu biaisée, comme si l'on avait délégué (mais personne n'avait rien délégué) la tâche d'unifier le monde à l'une seulement des cultures du monde, celle qui portait le nom vague d'Occident.

Ce qui a généré une guerre sans fin au service d'un monde tenu pour rationnel

Les modernes, en effet, ne faisaient jamais vraiment la guerre puisqu'ils ne reconnaissaient pas l'existence de conflits possibles, sinon sur les représentations superficielles, lesquelles ne pouvaient engager le monde connu rationnellement. Chose vraiment stupéfiante : les modernes ont mis la planète à feu et à sang, sans jamais entrer en conflit, sans aucune déclaration de guerre ! Ils n'ont fait, au contraire, que répandre, par les armes, la paix profonde, la civilisation indiscutable, le progrès sans phrase. Jamais ils n'ont eu d'adversaire, d'ennemi au sens propre du terme, mais seulement de mauvais élèves. Oui, leurs guerres, leurs conquêtes, leurs massacres même étaient pédagogiques !

2) un monde commun négocié à partir d'une diversité de mondes³

S'il n'y a d'ennemi avec lequel on est obligé de faire la guerre, comme le dit Carl Schmitt, qu'à partir du moment où il n'y a pas de médiateur commun auquel on puisse se rapporter pour obtenir un arbitrage, alors oui, on peut dire que l'histoire moderne n'a pas connu de guerre et que les civilisateurs n'ont jamais eu d'ennemis: ils s'en sont toujours remis à un arbitre indiscutable, à un médiateur supérieur de loin à toute forme de conflit possible, la nature et ses lois, la Science et son monde unifiée. Dès que l'on est mandaté par un médiateur qui surplombe la situation de conflit, on ne fait plus la guerre, on ne fait que s'engager dans des opérations de police. Les modernes ont donc policé le monde, ils n'ont jamais, pourraient-ils dire fièrement, fait la guerre. Et du coup bien sûr, ils ne peuvent même pas comprendre les exigences de la paix, les nécessités de la diplomatie, les aléas de la négociation. « Quelle négociation? Quelle diplomatie ? Quels pourparlers de paix ? Mais il n'y a pas de guerre. Nous remettons un peu d'ordre, voilà tout ; nous exprimons dans la réalité l'ordonnement qui s'y trouve déjà et que les représentations collectives avaient quelque peu perturbé. » Les modernes n'ont mené à tous les autres peuples que des guerres wilsoniennes. [...]
Et pourtant c'est de paix qu'il s'agit. Mais voilà, à l'inverse de l'histoire modernisatrice, il faut pour faire la paix, reconnaître qu'il y a bien guerre, accepter d'avoir eu des ennemis, prendre au sérieux la diversité des mondes, refuser la simple tolérance, rouvrir les deux chantiers du global et du local. Toutefois, pour que cette opération commence, il faut subir le plus douloureux des deuils : le monde commun est à composer progressivement, il n'est pas déjà constitué. Il ne se trouve pas derrière nous et déjà fait, comme la nature, mais devant nous, comme une tâche immense qu'il va nous falloir accomplir peu à peu. Il n'est pas au-dessus de nous, comme le médiateur qui pourrait arbitrer les conflits, mais l'enjeu même de ces conflits, ce qui pourrait devenir, en cas de négociation, l'objet d'un compromis.

³ *Les choses ne vont pas mieux de l'autre côté, celui de la multiplicité. Pendant que la globalisation rend l'unification problématique, voici que la fragmentation rend la tolérance également problématique, et même dangereuse. A-t-on assez noté ce qu'il y a d'étrange à se plaindre à la fois, sous le nom de post-modernisme, de la fragmentation qui empêcherait toute unité, tout sens commun, et de la globalisation qui unifierait trop vite et sans négociation ? Car enfin, on devrait se réjouir: si la globalisation est un danger, alors vive la fragmentation qui brise son hégémonie; mais si la fragmentation dite post-moderne est si terrifiante, ne devrait-on pas accueillir à bras ouvert une globalisation qui procure enfin de l'unité et du sens commun? Mais en se plaignant si injustement contre les deux, on signale avec précision la transformation profonde qui nous a fait sortir du modernisme et de la solution si commode qu'il offrait au problème de l'unité et de la multiplicité. La fragmentation brise le mono naturalisme ; la globalisation détruit le multiculturalisme. Des deux côtés, qu'il s'agisse de faire du multiple ou de faire de l'un, on voit enfin des forces enjeu, des opposants, des fronts, des contradictions violentes. Nous pouvons mesurer la rapidité stupéfiante des transformations à ce trait: « globalisé » ne sonne plus du tout comme « naturel », et « fragmenté » plus du tout comme « culturellement respectable » . On en a bien fini avec la tolérance, avec l'hypocrite respect de l'anthropologie comparée, avec les déclarations lénifiantes sur l'humanité, les droits humains et le fait que nous sommes tous semblables, habitants du même monde. Il y a maintenant une guerre des mondes. La paix, l'hypocrite paix de la modernité, est bel et bien terminée.*

La nouvelle offre de paix selon le paradigme de la construction renvoie à un accord progressif sur la composition du monde en commun

La formulation d'offre de paix par les anciens modernes pourrait reposer sur la distinction entre jus naturalisme et constructivisme. Bien que le terme de loi naturelle soit usité surtout en théorie du droit, il convient à merveille pour définir l'ensemble de la solution moderniste pourvu qu'on étende la notion de règle pour y inclure les lois physiques : il existe une nature dont les lois nécessaires permettent de juger la diversité des arbitraires culturels. Or, le jus naturalisme n'est pas la seule tradition des modernes : ils en ont une autre qui est presque l'inverse et qu'on peut appeler constructiviste. La différence entre les deux, pour l'issue de la négociation reprise sur de nouvelles bases, tient en ceci que, contrairement à croyances acceptées jusqu'ici par les modernisateurs, la nature n'est pas généralisable, alors que le constructivisme pourrait être partagé. Par définition, on ne peut pas s'entendre sur la nature laquelle est faite pour empêcher l'accord progressif sur la composition du monde commun. En revanche, que les dieux, les personnes, les objets, les mondes soient « construits », c'est-à-dire qu'ils puissent rater (la notion de construction ne dit rien d'autre), voilà peut-être un moyen de rouvrir les pourparlers de paix.

La négociation sur la bonne construction

Pourtant, le terme de construction paraît, à première vue peu engageant parce qu'il souffre en modernisme d'un défaut majeur : on l'associe à construction sociale et au vocabulaire critique. Si l'on dit que la nature « est construite », que Dieu doit être « produit », que la personne doit être « fabriquée », on suppose aussitôt que l'on vient attaquer, miner, dénigrer, critiquer leur supposée solidité : « Donc, » s'écrie-t-on indigné, « ni la nature, ni les divinités, ni les personnes n'existent 'vraiment' ; ce sont de 'pures' fabrications, de 'simples' constructions sociales ? ». Or, on peut faire l'hypothèse que les anciens modernes sont justement les seuls à faire cette opposition : pour les autres (les anciens « autres ») construction rime avec production, véridiction, qualification. Alors que le jus naturalisme impose un contraire : artificiel, humain, subjectif, positif, fabriqué, le constructivisme, si on acceptait de l'entendre dans ce sens négocié, n'aurait pas de contraire. Alors que le concept de nature implique des antonymes, la notion de construction pourrait donc servir de lingua franca pour commencer à s'entendre : « Au moins nous sommes sûrs d'une chose, pourrait-on se dire des deux côtés de la table (si c'est de table qu'il s'agit), c'est que vos dieux comme les nôtres, vos mondes comme les nôtres, vos sciences comme les nôtres, vos sujets comme les nôtres, sont construits ». La question suivante devenant seule intéressante : « Comment les fabriquez-vous? » et surtout « Comment vérifiez-vous qu'ils sont bien construits? ». La bonne construction : voilà sur quoi l'on pourrait commencer à pourparler.

L'application du nouveau paradigme à la religion

Prenons le cas de la religion, laquelle a plus à voir encore que la Science dans les anciens projets d'unification prématurée de la planète. Peut-on partager à son propos un constructivisme positif? Peut-on oser dire du Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, au cours de la négociation de paix, qu'il est bien ou mal construit selon les objets, les rituels, les prières, les assemblages à fabriquer, ce qui permettrait de le comparer avec les manières de produire les autres divinités? Une telle offre n'est-elle pas odieuse, scandaleuse, blasphématoire? N'est-ce pas revenir à tout l'horrible archaïsme contre lequel les grandes religions du livre se sont dressées? Et pourtant, la comparaison avec la nature est éclairante. Si la nature unifiait trop vite et sans composition, ne peut-on pas dire la même chose de l'unicité de Dieu? De même que les sciences diffèrent profondément de la Science, le diplomate ne peut-il pas découvrir dans les pratiques religieuses toutes les marques du constructivisme? Que savons-nous des religions des anciens modernes? Le discours de la fabrication, de l'invention, de l'affabulation en matière de religion, a surtout jusqu'ici servi à la dénonciation critique : pourquoi ne pas s'en servir positivement et reposer ainsi, en compagnie des autres, la question de la bonne construction des bonnes divinités? Ne serait-ce pas là, au lieu d'un hypothétique « dialogue inter religieux », un échange de bons procédés¹⁶? D'ailleurs, l'attachement presque fanatique au caractère non construit de l'unicité de Dieu, ne tient-il pas largement au rôle unificateur de la nature, que les négociations ont accepté de réduire? Si l'un devient négociable, l'autre ne le devient-il pas aussi? Guerre des mondes-offres de paix Bruno Latour Article préparé pour un volume spécial de l'UNESCO' (Sous la direction du professeur José Vidal Benello)